

TEL/FAX : 00 213 21 67 96 46 TEL/FAX : 00 213 2165 63 65 ADRESSE TELEGRAPHIQUE AFTN : DAAANYX COM : NOF ALGER E-mail: algerian.ais@sia- enna.dz	الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE DIRECTION D'EXPLOITATION DE LA NAVIGATION AERIENNE SERVICE DE L'INFORMATION AERONAUTIQUE ROUTE DE CHERARBA OUED SMAR – ALGER BP 70D DAR EL BEIDA ALGER – ALGERIE -	AIC SERIE A NR 04 / 07 01 MAR 07
--	---	---

ALGERIE

CIRCULAIRE D'INFORMATION AERONAUTIQUE

Cette circulaire comporte (01) page

Début de validité : 15 MARS à 03H00 UTC

Fin de validité : UFN

Procédures d'urgence et pannes de communication

A compter du 15 Mars 2007 à 03h00 UTC .

Les procédures d'urgence ainsi que les délais de déclenchement des phases d'urgence relatives aux pannes de communication dans l'espace aérien Algérien RVSM sont définis comme suit :

Procédures d'urgence :

- les équipages sont tenus de se référer aux procédures contenues dans le document 7030/4 EUR.

Pannes de communication :

- En FIR Alger, l'espace aérien couvert par le radar se situe du 30 Nord aux limites sud de l'espace aérien Eur.

Dans cet espace, le délai de déclenchement pour un appareil en panne de communication est de 07 minutes comme spécifié dans le document 7030/4 Eur.

- En FIR Alger, l'espace aérien non couvert par le radar se situe du 30 Nord aux limites Sud de la FIR Alger.

Dans cet espace, le délai de déclenchement pour un appareil en panne de communication est de 20 minutes comme spécifié dans le document OACI 4444.

Fin